

MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 21 mai 2019

Etaient présents : GRASSA Martine, BERHAULT Jacques, GODARD Jean-Louis, GODARD Vincent, GREUSARD Liliane, MARSOUDET Laurent, MONNIN Antoine, MONNIN Marie-Claire, ROLET Jean-Yves, ROLET Joëlle.

Absente excusée : PONTIUS Nathalie (procuration GRASSA Martine).

Madame la Maire demande l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour.
Accord à l'unanimité.

Lecture des délibérations du dernier Conseil Municipal.

1. Convention sur terrain communal pour pose de ruche.

Mr Matthieu Bourgeois demande l'autorisation d'installer quelques ruches sur la Tourbière à titre expérimental. Mr Sylvain Moncorgé du Conservatoire des Espaces Naturels a défini avec lui les emplacements possibles. Mme la Maire donne lecture d'un modèle de convention déjà utilisé entre la commune de Déservillers et Mr Bourgeois. Plusieurs questions sont à poser à Mr Bourgeois afin de valider cette convention. Selon les réponses la convention sera signée.

Accord à l'unanimité pour signer la convention.

2. Adhésion CNAS

Mme la Maire présente le Comité Nationale d'Action Sociale qui permet la mise en œuvre d'une action sociale de qualité en répondant aux différents besoins que les agents pourraient rencontrer, tout en contenant la dépense dans une limite compatible avec les possibilités du budget.

Il est proposé au conseil municipal d'adhérer au CNAS pour le personnel contractuel ou titulaire de la commune.

Accord à l'unanimité pour signer l'adhésion et la convention.

3. Point supplémentaire : sinistre église

Mme la Maire informe le conseil municipal qu'elle a rencontré en compagnie de 2 conseillers municipaux un agent du STA (Service Territorial d'Aménagement) de Pontarlier pour conseil sur 2 points :

- En vue de prévenir le risque d'accident dans le bas de la Grande rue suite à la fermeture à la circulation de la rue de l'église. L'option de tracer une ligne médiane a été retenue et sera effectuée par les employés du SIVOM afin que chacun sache bien où est sa place.
- L'éventualité de réaliser sur 50 m environ une portion de route afin de créer une voie de passage pendant les travaux de l'église lui a été soumise et bien que non décisionnaire pour les travaux sur les routes communales l'agent du STA a émis un avis favorable à ce projet. A la suite de cette entrevue des devis ont été demandés et c'est celui de l'entreprise Malpesa qui a été retenu par la commission puis envoyé pour validation au contre-expert de l'assurance qui a donné son accord pour ces travaux.

Accord du conseil municipal à l'unanimité pour signer ce devis.

POINT A VOIR

Organisation des élections européennes : le 26 mai 2019 de 8h à 18h, fixation des horaires de chacun pour la tenue du bureau de vote.

Logement de la Cure RDC : les locataires rendent l'appartement au 31 mai. Le conseil municipal attend l'état des lieux de sortie pour voir si des travaux sont à engager avant la remise en location.

Logement de la Cure 1^{er} étage : les locataires rendront l'appartement au 31 juillet. Une annonce sera publiée prochainement.

Retour questionnaire église : sur les 200 questionnaires distribués dans les boîtes aux lettres, 96 réponses ont été reçues (48%).

- A la question « Faut-il reconstruire une église ? » :
 - 82 OUI
 - 10 NON
 - 4 NSP

- A la question « Si oui : Propositions » :
 - Eglise quasi à l'identique : 31
 - Eglise différente dans son aspect et ses dimensions : 22
 - Chapelle : 31
 - Salle multi culturelle : 6

(Certaines personnes ont coché plusieurs cases)

- A la question « Si non : Propositions » :
 - Autre bâtiment : 5
 - Terrain à aménager : 5

COMPTE-RENDU

Réunion avec ONF sur la crise des scolytes : Une réunion a été organisée à la demande de l'ONF à la CCA800 en présence de tous les maires de la CC et personnes référentes « forêt ».

La situation catastrophique due aux scolytes sur les épicéas, il est demandé à chaque commune de restreindre ses coupes afin de ne pas engorger le marché déjà saturé. Les solutions pour combattre le scolyte ne sont pas nombreuses. La vigilance est également portée sur le sapin. Le budget bois 2019 sera impacté à la baisse pour les recettes.

COURRIERS DIVERS

Grand débat : les résultats sont disponibles sur le site www.granddebat.fr

Transports scolaires : les inscriptions sont ouvertes, votre attention est attirée sur le fait que tous les élèves empruntant les services de transport proposés par la Région doivent faire cette demande en ligne sur www.bourgognefranche-comte.fr rubrique « transports scolaires » avant le 16 juillet, même s'ils sont déjà titulaires d'un titre de transport.

Lutte contre l'ambrosie : Courrier de la Préfecture et de l'ARS, l'arrêté relatif aux modalités de mise en œuvre du plan de lutte contre l'ambrosie dans notre département est affiché au panneau. Nomination d'un référent communal : Martine GRASSA qui suivra une formation avec la FREDON pour appliquer et faire appliquer les préconisations de l'arrêté.

MJC Alsace : demande d'un emplacement sur la commune pour un groupe de 12 jeunes et 3 animateurs le 6 août sur notre commune dans le cadre d'un défi vélo allant de Hochfelden (Alsace) à Clairvaux les lacs. Accord à l'unanimité pour proposer les vestiaires du stade.

Recrutement d'enquêteurs statistiques : la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne recherche des enquêteurs sur notre secteur pour réaliser des enquêtes sur les exploitations agricoles. Pour toute information contacter : Michel Foin au 03.80.39.31.22 ou par mail michel.foin@agriculture.gouv.fr

Conservatoire des Espaces Naturels : la visite de la Tourbière est reportée au 06/07/2019 à 10h.

Repas de la fête des mères : Vendredi 7 juin à Nans sous Sainte-Anne Chez Roméo et Patricia, une invitation sera déposée dans les boîtes aux lettres. Réponse par téléphone au secrétariat au 03.81.89.51.51 ou par mail mairie@villeneuve25270.fr

Demande d'emplacement : pour un salon de coiffure itinérant. La commune n'a pas de local disponible.

Protocole d'engagement d'évolution de l'offre scolaire et éducative de territoire : le protocole prévoyant le regroupement des écoles du RPI et des classes de l'IME l'Eveil a été signé par toutes les parties prenantes au projet à savoir : les Maires des communes d'Arc-sous-Montenot, Villers-sous-Chalamont, Villeneuve d'Amont, le Président de l'Association d'Hygiène Sociale, le Préfet du Doubs, le Président de la CCA800, l'Inspecteur d'académie du Doubs.

Association Sportive du Haut-Lison : invite le conseil municipal à l'occasion de la remise de médaille de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif à Mr Alain GRASSA le vendredi 31 mai à 20h à la salle des fêtes.

Mairie Sainte-Anne : invite le conseil municipal à l'inauguration après travaux de réfection de l'église le samedi 22 juin à 10h.

QUESTIONS DIVERSES

Elections : Mise en place du bureau de vote samedi 25/05 à 14h15.

A VILLENEUVE D'AMONT, le 28/05/2019

La Maire

The image shows a blue circular official stamp of the Municipality of Villeneuve d'Amont, Doubs. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT' and 'DOUBS'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink.

